



2017 / 4

Octobre 2017

Information périodique de la Municipalité

Hermenches informe

<http://www.hermenches.ch>

Sommaire :

- Mémento
- Election complémentaire à la Municipalité
- Soirée mexicaine Fajitas
- Tournoi de badminton et d'unihockey
- Vin chaud en faveur du TELETHON
- Expo-vente villageoise
- Conseil général
- Distribution des sapins de Noël.
- Fondue de Noël
- Fête de Noël villageoise
- Horaire déchèterie
- Culte de l'enfance

Mémento

24 novembre 2017 (vendredi)

25 novembre 2017 (Samedi)

26 novembre 2017 (Dimanche)

02 décembre 2017 (Samedi)

06 décembre 2017 (Mercredi)

14 décembre 2017 (Jeudi)

16 décembre 2017 (Samedi)

20 décembre 2017 (Mercredi)

20 au 23 juillet **2018**

Soirée fajitas

Tournoi de badminton et d'unihockey de la jeunesse

Election complémentaire à la Municipalité

Vin chaud en faveur du TELETHON à la déchèterie de Villars-Mendraz

Expo-vente villageoise

Conseil général

Distribution de sapin et fondue villageoise

Fête de Noël

Fête de l'Abbaye

Election complémentaire à la Municipalité

LE PREFET DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

Vu:

- la loi du 16.05.1989 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25.03.2002 (RLEDP),
- la démission de **Madame Karine WEBER CAVIN** municipale,
- l'autorisation du Service des communes et du logement (Division affaires communales et droits politiques) du 5 septembre 2017,

décide:

Les électrices et les électeurs de la **Commune d'Hermenches** sont convoqués **le dimanche 26 novembre 2017** pour élire un(e) conseiller(ère) municipal(e).

CONDITIONS GENERALES

Cette élection aura lieu en un seul jour, selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour); une élection tacite est exclue tant au premier qu'au second tour éventuel.

Le vote par correspondance ne peut être exercé que pour le premier tour. En cas de second tour, seul le vote au bureau de vote sera possible (*les électeurs et électrices qui n'ont pas voté pour le premier tour doivent prendre leur carte de vote avec eux, les autres la retrouveront au local de vote*).

Ouverture des bureaux communaux :

Greffe municipal, Contrôle des habitants :

Bourse communale :

mardi de 17h30 à 19h45 et jeudi de 08h30 à 12h00

021 905 63 70 / admin@hermenches.ch

sur rendez-vous au 079 695 30 76

bourse@hermenches.ch

CORPS ELECTORAL

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 CC)) :

- les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune, inscrits au rôle des électeurs et pourvus du matériel officiel;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins, inscrites au rôle des électeurs et pourvues du matériel officiel.

Seront automatiquement incluses dans le rôle les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture des bureaux

DEPOT DES LISTES

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé **au lundi 30 octobre 2017 à 12 heures précises au greffe municipal**. Toute liste de candidature doit :

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile;
- mentionner un mandataire et un suppléant; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte; la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration;
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

EN CAS DE SECOND TOUR

Les listes de candidats doivent être déposées au moins une heure avant le scrutin en main du président en charge du bureau, qui prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Le greffe transmet au bureau électoral, pour être à disposition des électeurs :

- **les cartes de votes** qu'il a reçues dans le cadre du 1er tour;
- **des enveloppes de vote jaunes;**
- **des bulletins officiels pour le vote manuscrit.**

Une représentation féminine serait souhaitable au sein de notre Municipalité, mais toute personne remplissant les conditions d'éligibilité qui aime sa commune et qui a du temps à y consacrer est encouragée à se présenter. Les membres de la Municipalité en place se tiennent volontiers à disposition pour répondre aux questions que des candidats peuvent se poser.

Soirée mexicaine fajitas

Vendredi 24 novembre 2017

Dès 19h00 : Souper fajitas sans inscription au battoir (6.– la pièce, 30.– les 6 pièces) Une inscription auprès de Valentin Danalet au no 078 796 49 32 est souhaitée pour les groupes de 5 personnes et plus, afin de réserver une table.

Dès 22h00 : Le bar au caveau est ouvert à tous

*Un **fajitas** est un mets de cuisine tex-mex constitué d'une galette de pain pliée, remplie de viande de boeuf ou de poulet, de crudités diverses (salade, tomate, avocat, oignons etc...) et de condiments.*

Se recommande : **La société de jeunesse.**

Tournois de badminton et d'unihockey

Samedi 25 novembre 2017 à la salle de gymnastique de Thierrens

Dès 10h00 : Tournoi de badminton en double

Dès 14h00 : Tournoi d'unihockey (1 gardien et 3 joueurs minimum)

Inscription auprès de Virginie Danalet jusqu'au 20 novembre au no 078 915 85 58 ou par courriel à virginie.danalet@bluewin.ch.

Se recommande : **La société de jeunesse**

Vin chaud en faveur du TELETHON

Samedi 2 décembre 2017

La société de jeunesse distribuera du vin chaud à la déchèterie de Villars-Mendraz pendant les heures d'ouverture. La produit de vos dons sera versé en faveur du TELETHON.

Venez nombreux !

Expo-vente villageoise

Mercredi 6 décembre de 18h00 à 21h00

Plusieurs artistes-créateurs viendront présenter ou vendre leurs œuvres. Le groupe animation offrira thé - vin chaud - mandarine - sucreries - et soupe à la courge. Tous les "artistes" viendront personnellement. Nous leurs suggérerons de verser le 10% de leur gain acquis ce jour-là en faveur du TELETHON.

Conseil général

Judi 14 décembre à 20h00 au collège, salle du Conseil

Nous rappelons que toute personne peut assister au Conseil en qualité d'auditeur ou se faire assermenter si elle bénéficie des droits civiques. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet «hermenches.ch » et le pilier public vous y trouverez les préavis ainsi que les différents règlements communaux.

Distribution des sapins de Noël Samedi 16 décembre dès 10h30 au pressoir

La commune procédera à la distribution des sapins qui auront été préalablement **commandés jusqu'au samedi 9 décembre au plus tard** auprès de Monsieur Didier Fiaux (079 403 64 22) ou par e-mail à admin@hermenches.ch en précisant la grandeur :

Petit (jusqu'à 1 mètre) **Moyen** (jusqu'à 1.80 mètre) **Grand** (plus de 1.80 mètre)

Nous devons acheter ces sapins auprès du groupement forestier et nous encaisserons la modeste somme de frs 10.- par arbre.

Fondue de Noël Samedi 16 décembre dès 11h30 au battoir

Nous vous proposons La Fondue de Noël à un prix sympa. Nous comptons sur vous !!

Se recommande **La société de jeunesse**

Fête de Noël villageoise Mercredi 20 décembre dès 19h00 au battoir

Le représentant de la paroisse délivrera le traditionnel message de Noël aux enfants et à leur famille.

Les enfants du village vous joueront des scénettes de Noël et le chœur d'hommes « Les Mecs'connus » se produira également. La commune offrira le verre de l'amitié.

Nous remercions les personnes qui auront la gentillesse d'apporter, gâteaux, salés, sucrés, selon leurs convenances.

Nous recherchons des personnes qui pourraient ponctuellement participer à l'organisation de cette soirée. Elles peuvent prendre contact avec Marlène Rod Trauffler au no 078 630 06 55

Déchèterie de Villars-Mendraz

Horaire d'hiver dès **le 29 octobre 2017** :

Mercredi	13h30	à	15h00
Samedi	09h30	à	11h30

Paroisse de Moudon-Syens Culte de l'enfance

Le culte de l'enfance pour le groupe Hermenches a repris le vendredi 8 septembre 2017 sous la responsabilité de Marlène Rod Trauffler (Monitrice) 078 630 06 55 et de Anne-Christine Bercher (Diacre pour la paroisse) 079 606 66 83. Le culte a lieu le vendredi au collège d'Hermenches de 16h15 à 17h15.

Les prochaines dates sont :

06.10.2017	19.01.2018	27.04.2018
03.11.2017	02.02.2018	18.05.2018
17.11.2017	16.02.2018	01.06.2018
01.12.2017	09.03.2018	15.06.2018 (Fin)
15.12.2017 (Noël)	23.03.2018	